

### Budget des dépenses

ments publics devaient être réduits de 30 millions au budget principal de 1976-77, par rapport à celui de 1975-76. Mais que disait l'Auditeur général dans le rapport qu'il a déposé en novembre? Voyons la page 17 de l'Aperçu général: Nous avons constaté que la présente utilisation de l'espace dépassait les exigences des lignes directrices par plus de 30 p. 100. Voilà les gaspillages qu'il s'agit de faire disparaître.

Au sujet des services de consultants, voilà ce qu'a déclaré l'ancien président du Conseil du Trésor, prenant la parole le 2 juillet 1975, comme en témoigne la page 7183 du hansard:

Mon sous-ministre a écrit aux sous-ministres et aux chefs des organismes les enjoignant de prendre des mesures visant à réduire les frais de voyage et d'experts-conseils au cours de la présente année financière. Cette lettre porte sur les dépenses qui ne sont pas essentielles à l'efficacité permanente des programmes.

Y a-t-il eu la moindre compression de dépenses dans le domaine des services de consultants et des services professionnels? Je viens de jeter un coup d'œil sur le Livre bleu et je pense que ce chiffre est encore d'environ 1.2 milliard de dollars. Le ministre ricane. Où sont ces réductions? Où sont ces compressions de dépenses?

**M. Andras:** Ces chiffres comprennent la formation de la main-d'œuvre, le recyclage professionnel . . .

**M. Mazankowski:** Le fin mot de l'histoire, c'est que le gouvernement est loin de tenir ses promesses.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** Lorsqu'on parle de chiffres de l'ordre de 42 milliards de dollars, il ne faut pas perdre de vue que les petits pourcentages se traduisent en sommes énormes. Ainsi, une augmentation de six dixièmes de 1 p. 100 dans l'effectif de la Fonction publique représente 2,081 années-hommes supplémentaires, et une augmentation de 7 p. 100 dans les dépenses du gouvernement fédéral font passer ces dernières de 42.1 à 45.1 milliards de dollars. Donc, même si les pourcentages sont infimes, il n'en demeure pas moins que la masse totale prend des proportions de plus en plus effarantes.

● (1540)

Je suis persuadé que les Canadiens s'inquiéteront de l'ampleur des dépenses fédérales. Je crois qu'il s'inquiéteront également de la façon dont les fonds sont administrés une fois qu'ils ont été affectés. A voyager au Canada et à voir le nombre d'éditoriaux des quotidiens qui en parlent, monsieur l'Orateur, il est clair que les Canadiens s'inquiètent. Ils s'inquiètent lorsque l'Auditeur général affirme que le Parlement, et plus précisément le gouvernement, a perdu ou est à la veille de perdre le contrôle efficace des deniers publics. Il me semble que si le gouvernement avait vraiment à cœur les préoccupations des Canadiens, il aurait annoncé, en présentant ce budget record, la nomination d'un contrôleur général qui, de concert avec les agents financiers supérieurs de tous les ministères, organismes et sociétés de la Couronne, aurait suivi de près l'utilisation des fonds publics, une fois ceux-ci affectés.

Plus essentiel encore, monsieur l'Orateur, l'Auditeur général a révélé que l'un des principaux obstacles au rétablissement du contrôle parlementaire est la présentation même des prévisions budgétaires. J'ai le regret de dire à la Chambre que je ne constate aucune modification importante ni de la présentation ni du contenu des prévisions budgétaires. Il n'y a eu aucun changement significatif. Le système même des comités, établi pour permettre d'analyser et de scruter ces prévisions budgé-

[M. Mazankowski.]

taires, est insuffisante, car elle n'offre pas la possibilité d'étudier point par point les questions qui doivent être examinées en détail. Les comités sont en effet soumis à la règle de clôture, ce qui fait que de nombreux points ne peuvent être examinés attentivement. Un bon nombre d'entre eux ne seront pas du tout abordés.

Nous avons tous lu les observations de l'Auditeur général concernant le contrôle financier du gouvernement canadien. Une bonne partie des crédits étudiés aujourd'hui iront aux sociétés de la Couronne, qui n'ont aucun semblant de compte à rendre. Comme l'a dit M. Ross du bureau de l'Auditeur général devant le comité des comptes publics, les sociétés de la Couronne n'ont pas été astreintes à une comptabilité serrée, et elles ont reçu une latitude financière peu commune.

Il suffit de voir ce qui se passe avec l'EACL et Polysar pour se rendre compte de l'usage que ces sociétés de la Couronne ont fait de la liberté qu'on leur a donnée, monsieur l'Orateur. Il y a aujourd'hui tellement de sociétés de la Couronne que l'Auditeur général n'a pas été capable de toutes les énumérer. Il n'existe pas de liste complète des sociétés de la Couronne. On espère bien réussir à en établir une au cours de l'année prochaine.

Il faudrait qu'un comité, doté des moyens suffisants, examine à fond tous les ans, ou tous les deux ans, les comptes des sociétés de la Couronne. Si l'on veut pouvoir exercer un contrôle efficace, il faut que toutes les sociétés qui dépendent de la Couronne soient soumises aux dispositions de la loi sur l'administration financière.

En conclusion, monsieur l'Orateur, ce n'est pas en ergotant sur les chiffres illusoirement plus ou moins exacts que produit le gouvernement sur l'augmentation de ses dépenses qu'on empêchera les Canadiens de s'inquiéter de l'utilisation qui est faite de leur argent. Cet argent est confié au gouvernement fédéral qui en a la garde. Je le dis à la Chambre, il faut une action politique immédiate pour remanier les prévisions budgétaires, nommer un contrôleur général chargé d'examiner la gestion des sociétés de la Couronne et renforcer notre système de comités. C'est seulement alors et à ces seules conditions que nous pourrions restaurer la confiance dans notre régime démocratique parlementaire.

**M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge):** Monsieur l'Orateur, ne sachant prendre le ton timide et ingénu qu'avait le ministre lorsqu'il nous a décrit sa déclaration comme «répondant aux besoins de l'heure tant en correspondant aux attentes des Canadiens», je parlerai quant à moi un langage plus simple et plus près de la vérité en décrivant ce budget comme tout à fait stupide. Il répond sans doute aux besoins de l'heure puisque le gouvernement libéral a ramassé toutes les idées surannées des Tories. Le gouvernement a examiné le résultat des sondages Gallup, et a vu que la cote des conservateurs était à la hausse. Il en a alors demandé la raison à ses conseillers.

**Une voix:** C'est parce que nous saurons bien faire les choses.

**M. Saltsman:** Ces députés font du tapage, mais ce n'est pas pour cela qu'ils leurs affaires marchent si bien. Si leurs affaires vont bien, c'est qu'ils nous ressortent fièrement quelques vieilles idées bien désuètes, tirées tout droit du XVIIIe siècle.

**Des voix:** Bravo!